Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence SEF

Sciences de l’éducation et de la formation

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SEF-EP1** • Durée : **3 heures (durée indiquée sur la couverture; le cadrage intérieur mentionne 2 heures)** • Coefficient : **3,0 à titre indicatif, sans coefficient national fixé pour ce bloc**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Identifier et situer les champs professionnels** (3 questions) — **Page 3**

2. **Caractériser son profil professionnel, répartir les tâches et vérifier la faisabilité horaire** (3 questions) — **Page 5**

3. **Produire, diffuser et valoriser des savoirs** (3 questions) — **Page 8**

4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesef.fr/assets/annales/licence-sef/C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel/2026/Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation - C4 - Se positionner vis à vis d’un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Identifier et situer les champs professionnels

En stage dans l'association fictive Passerelles éducatives, vous analysez les fonctions professionnelles utiles à l'accompagnement de jeunes ayant interrompu leur formation. Les documents décrivent les missions, les parcours d'accès et les limites de responsabilité de plusieurs métiers.

Métiers et missions

Question 1.1. À partir du tableau et du DT 1, choisissez deux fonctions professionnelles utiles au projet. Pour chacune, précisez une mission pertinente et expliquez en quoi elle se distingue de celle de l'autre fonction.

Le conseiller en insertion analyse la situation du jeune, élabore des étapes de parcours et suit ses démarches avec les partenaires. Le chargé de projet éducatif organise l'action collective, coordonne les acteurs et participe à l'évaluation. Le premier intervient donc principalement dans le parcours individuel, tandis que le second coordonne et évalue le projet. Leurs contributions sont complémentaires pour repérer les obstacles et améliorer l'accompagnement.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Conseiller en insertion : parcours individuels. Chargé de projet éducatif : coordination et évaluation de l'action collective.

Parcours d'accès

Question 1.2. Présentez deux parcours possibles vers les fonctions décrites. Pour chacun, indiquez les acquis de la licence susceptibles d'être mobilisés et un complément de formation, d'expérience ou de qualification à envisager. Distinguez explicitement les fonctions pour lesquelles le dossier indique un diplôme d'État requis.

Chargé de projet éducatif : l'observation, la recherche documentaire, la rédaction de synthèses et le travail en équipe acquis en licence sont utiles pour organiser et évaluer une action. Une expérience de terrain et un approfondissement en gestion de projet sont à envisager.

Éducateur spécialisé : les acquis en sciences de l'éducation et en observation peuvent soutenir ce parcours. Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé est requis pour exercer sous ce titre. Le dossier ne mentionne pas d'autre fonction exigeant un diplôme d'État.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Coordination de projet : consolider l'expérience de terrain. Éducateur spécialisé : obtenir le diplôme d'État requis.

Document réponse DR 1

Question 1.3. Complétez le DR 1 en caractérisant deux fonctions professionnelles, leurs contributions au projet, un parcours ou complément envisageable et leurs limites d'intervention. Appuyez chaque proposition sur les informations des DT 1 et DT 2.

Fonction retenue	Mission utile au projet	Parcours ou complément envisageable	Limite d'intervention
Conseiller ou conseillère en insertion	Analyser la situation des jeunes, élaborer des étapes de parcours et suivre les démarches avec les partenaires.	Formation de niveau licence ou expérience dans l'insertion ; compléter par une expérience de terrain et une meilleure connaissance des dispositifs locaux.	Ne réalise pas seul un diagnostic médical ou psychologique.
Chargé ou chargée de projet éducatif	Coordonner l'action, mobiliser les partenaires et participer à l'évaluation des résultats.	Formation en sciences humaines ou en éducation ; expérience appréciée et compétences en gestion de projet à consolider.	Ne se substitue pas aux professionnels spécialisés dans les situations nécessitant un suivi dédié.

Ces fonctions sont complémentaires : le conseiller contribue au suivi des parcours individuels, tandis que le chargé de projet organise l'action collective. Les acquis déclarés en observation, entretiens, synthèse et travail en équipe sont mobilisables dans le cadre fixé par la responsable.

DR 1 complété

Fonction retenue	Mission utile au projet	Parcours ou complément envisageable	Limite d'intervention
Conseiller insertion	Analyser la situation, construire le parcours, suivre les démarches	Licence ou expérience insertion ; terrain et dispositifs locaux	Pas de diagnostic médical ou psychologique
Chargé de projet éducatif	Coordonner, mobiliser les acteurs, évaluer	Sciences humaines ou éducation ; expérience et gestion de projet	Ne remplace pas le suivi spécialisé

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le conseiller accompagne les parcours individuels ; le chargé de projet coordonne l'action, sans remplacer les professionnels spécialisés.

2. Caractériser son profil professionnel, répartir les tâches et vérifier la faisabilité horaire

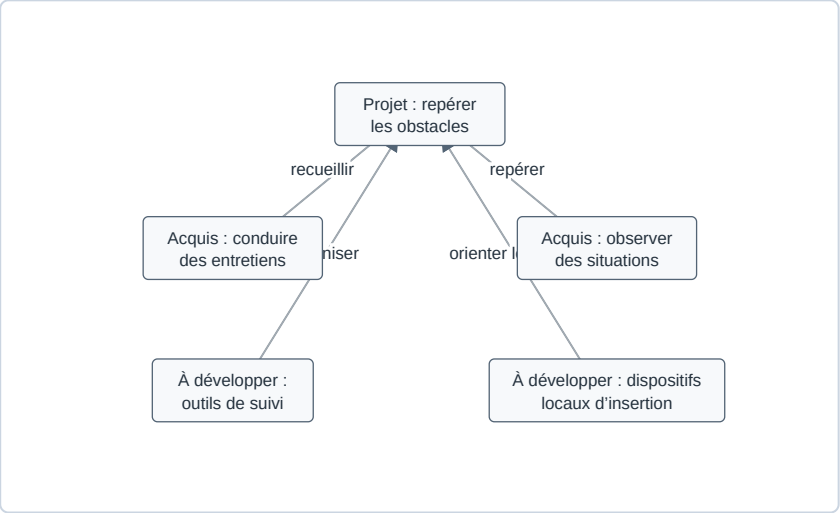
Le DT 2 présente les compétences acquises et les axes de progression de la personne stagiaire, ainsi que les besoins, les responsabilités et les données de planification du projet. Il précise le nombre et la durée des entretiens, le temps de préparation et de consignation, ainsi que les heures disponibles pour l'analyse.

Profil et compétences

Question 2.1. Identifiez deux compétences déjà acquises et deux compétences à développer au regard des besoins du projet. Justifiez chacune de vos propositions par une donnée du DT 2.

La conduite d'entretiens à visée pédagogique et l'observation de situations éducatives sont déjà acquises. Elles servent respectivement à recueillir le vécu des jeunes et à repérer les obstacles rencontrés. Deux axes restent à développer : la maîtrise des outils de suivi, utile pour organiser les informations, et la connaissance des dispositifs locaux d'insertion, utile pour proposer des pistes adaptées. Ces compétences et besoins sont explicitement indiqués dans le DT 2.

Compétences au regard du projet



Acquis et axes de progression mentionnés dans le DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Acquis : conduite d'entretiens et observation. À développer : outils de suivi et connaissance des dispositifs locaux d'insertion.

Document réponse DR 2

Question 2.2. Complétez le DR 2 en proposant une répartition des tâches entre la personne stagiaire et la responsable. Précisez au moins deux tâches confiées à la personne stagiaire, une tâche nécessitant validation ou supervision et une limite de responsabilité à respecter. Justifiez la répartition par les compétences décrites dans le dossier.

La personne stagiaire peut préparer une première trame, conduire les entretiens selon le cadre validé, puis consigner et classer les informations. Ces tâches mobilisent ses acquis en conduite d'entretiens, observation et rédaction de synthèses. La responsable valide la trame, supervise le recueil et prend les décisions d'orientation individuelle. La stagiaire ne décide donc pas seule de ces orientations, conformément au DT 2.

Tâche	Personne proposée	Justification	Validation ou supervision
Préparer la trame commune	Stagiaire	Conduite d'entretiens et recherche documentaire acquises	Validation par la responsable
Conduire les entretiens	Stagiaire	Entretiens à visée pédagogique acquis	Selon le cadre validé, sous supervision
Consigner et classer les informations	Stagiaire	Observation et rédaction de synthèses acquises	Relecture par la responsable
Décider d'une orientation individuelle	Responsable	La responsable prend les décisions d'orientation	La stagiaire ne décide pas seule

DR 2 complété : répartition des tâches

Proposition de répartition des tâches

Tâche du projet	Personne proposée pour la réaliser	Compétence ou donnée du dossier justifiant le choix	Validation ou supervision nécessaire
Préparer la trame commune d'entretien	Stagiaire	Entretiens,	Responsable valide
Conduire les entretiens selon le cadre validé	Stagiaire	Entretiens acquis	Cadre validé
Consigner et classer les informations recueillies	Stagiaire	Observation, synthèse	Relecture
Décider d'une orientation individuelle	Responsable	Décision	Pas de décision seule

✓ RÉPONSE À RETENIR

La stagiaire prépare, conduit et consigne sous validation ou supervision. La responsable prend les décisions d'orientation individuelle.

Faisabilité horaire

Question 2.3. Vérifiez la faisabilité horaire des entretiens et de leur préparation avec T = n × (te + tp), où n = 12, te = 45 minutes et tp = 15 minutes. Comparez le résultat aux 12 heures prévues, puis indiquez le temps restant sur les 18 heures disponibles après ajout des 4 heures d'analyse collective. Présentez une conclusion professionnelle.

Pour chaque jeune, le temps prévu est de 45 + 15 = 60 minutes. Pour 12 entretiens, cela représente 720 minutes, soit 12 heures : le créneau prévu est entièrement utilisé, sans marge pour cette activité. Avec les 4 heures d'analyse collective, le total atteint 16 heures sur les 18 disponibles. Le planning est faisable, avec 2 heures restantes pour les ajustements ou tâches connexes.

Élément	Calcul	Durée
Entretiens, préparation et consignation	12 × (45 + 15) minutes	720 min = 12 h
Analyse collective	Donnée du DT 2	4 h
Total consommé	12 h + 4 h	16 h
Temps restant	18 h - 16 h	2 h

Vérification de la charge horaire

Activité	Durée calculée	Temps prévu ou restant
12 entretiens et préparation-consignation	720 min = 12 h	12 h prévues
Analyse collective	4 h	4 h prévues
Total utilisé	16 h	18 h disponibles
Marge	120 min = 2 h	2 h restantes

Calcul selon les durées et effectifs donnés dans le DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Entretiens et préparation : 12 h. Avec l'analyse : 16 h sur 18 h, soit 2 h restantes. Planning faisable, sans marge sur les entretiens.

3. Produire, diffuser et valoriser des savoirs

L'association souhaite tirer des enseignements des entretiens avec des jeunes ayant interrompu leur formation, sans transformer les témoignages en conclusions générales non étayées. Le DT 3 décrit les étapes de préparation, de recueil, d'analyse et de restitution, avec des précautions de confidentialité et de rigueur.

Définition du recueil

Question 3.1. Proposez une question de travail adaptée aux objectifs du projet et indiquez deux informations pertinentes à recueillir lors des entretiens. Expliquez en quoi ces informations permettront de répondre à la question sans présumer des résultats.

Question de travail : quels obstacles les jeunes rencontrés identifient-ils dans leur parcours de formation interrompu, et quels appuis pourraient faciliter leur reprise ou leur accompagnement ? Cette formulation explore leur expérience sans supposer qu'un obstacle particulier existe.

- Les circonstances et difficultés décrites autour de l'interruption et des démarches de formation.
- Les aides déjà mobilisées, les besoins exprimés et les ressources jugées utiles.

Ces informations mettent en regard les obstacles rapportés et les pistes d'accompagnement envisagées, sans présumer des réponses ni généraliser les témoignages.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Question : quels obstacles les jeunes identifient-ils et quels appuis jugent-ils utiles ? Recueillir leur expérience de l'interruption et les aides ou besoins qu'ils expriment.

Analyse des entretiens

Question 3.2. Décrivez une démarche en trois étapes permettant de passer des entretiens à une synthèse exploitable par l'équipe. Pour chaque étape, précisez une opération concrète et un point de vigilance relatif à la confidentialité, à la distinction entre données et interprétation ou aux limites du recueil.

1. **Consigner :** noter les informations utiles selon la trame commune. Informer les participants de l'usage prévu et respecter les règles de confidentialité.
2. **Analyser :** classer les propos par thèmes et relever convergences et différences. Distinguer les témoignages, les observations et les interprétations.
3. **Synthétiser :** présenter à l'équipe des constats étayés et des pistes proportionnées. Anonymiser les exemples et signaler les limites du recueil : un entretien isolé ne permet pas de conclure à une tendance générale.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Consigner de façon confidentielle, analyser par thèmes en séparant données et interprétations, puis produire une synthèse anonymisée qui expose les limites du recueil.

Restitution et diffusion

Question 3.3. Rédigez les principes d'une restitution professionnelle en indiquant le public destinataire, une forme de diffusion adaptée, une règle de protection des informations et une limite à signaler au sujet des conclusions. Référencez au moins deux étapes du DT 3.

La synthèse est destinée à l'équipe de l'association afin d'éclairer ses décisions. Une note courte présentée en réunion permet de discuter les constats et les pistes d'action. Pour l'étape « Restituer et valoriser » du DT 3, anonymiser les exemples et exclure tout élément identifiant. L'étape « Traiter les informations » invite à distinguer les propos recueillis de leur interprétation. Enfin, signaler que les entretiens ne permettent pas, à eux seuls, d'établir une tendance générale et que les propositions doivent rester proportionnées aux résultats.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Présenter à l'équipe une synthèse courte en réunion, anonymiser les exemples et préciser que les entretiens ne suffisent pas à établir une tendance générale.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve locale de la session 2026, code 26-LIC-SEF-EP1, évalue le positionnement professionnel en licence Sciences de l'éducation et de la formation. La couverture annonce 3 heures et un coefficient indicatif de 3,0, sans coefficient national fixé; le cadrage intérieur mentionne toutefois 2 heures. Le cas étudie l'accompagnement de jeunes en rupture de formation, les métiers, la répartition des tâches et la production d'une synthèse fiable.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Distinguer les missions des fonctions professionnelles et respecter leurs limites de responsabilité.
- Calculer la charge totale par T = n × (te + tp), puis convertir les minutes en heures pour comparer les durées.
- Classer les informations par thèmes et distinguer les propos rapportés, les observations et les interprétations.
- Anonymiser les exemples, signaler les limites du recueil et proportionner les pistes d'action aux résultats.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez vos réponses sur les missions, parcours et limites explicitement fournis dans les documents.
- Distinguez les tâches confiées à la personne stagiaire des décisions d'orientation individuelle réservées à la responsable.
- Convertissez les minutes en heures et comparez séparément le temps des entretiens et celui de l'analyse collective.
- Ne présentez pas une hypothèse comme un résultat et ne généralisez pas à partir d'un entretien isolé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment vérifier le temps nécessaire pour les entretiens et leur préparation ?

Multipliez le nombre d'entretiens par la somme de la durée d'un entretien et du temps de préparation et de consignation. Convertissez le total en heures pour le comparer au temps prévu.

Q : Pourquoi faut-il distinguer les propos, les observations et les interprétations ?

Cette distinction sépare les informations recueillies de l'analyse produite par l'équipe. Elle limite les conclusions hâtives et permet de présenter une synthèse plus fidèle aux données disponibles.

Q : Quelle durée et quel coefficient retenir pour cette épreuve ?

La couverture indique 3 heures et un coefficient indicatif de 3,0, sans coefficient national fixé pour le bloc. Le cadrage intérieur mentionne 2 heures; le sujet présente donc une contradiction sur la durée.

Q : Quelles précautions appliquer à la restitution et aux conclusions ?

Transmettez la synthèse à l'équipe sous une forme adaptée à la décision, anonymisez les exemples et ne diffusez aucune donnée identifiante. Signalez les limites du recueil et proportionnez les propositions aux résultats.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesef.fr/assets/annales/licence-sef/C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel/2026/Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation - C4 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Sciences de l'Éducation et de la Formation : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.